



15 rue des Sablières  
1242 SATIGNY  
info@agrigeneve.ch  
www.agrigeneve.ch

Satigny, le 22 juillet 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Démonstration de l'utilisation de drones dans la viticulture

**L'utilisation de drones dans les vignes suisses est prometteuse pour l'épandage de produits phytosanitaires, la réalisation d'observations, de traitements ciblés ou pour éviter le tassement des sols par des machines lorsqu'il est mal ressuyé.**

#### **Une société propose ses services à Genève**

A Genève, la jeune société LBTech s'est lancée dans l'aventure au printemps 2020 en faisant l'acquisition d'un drone de pulvérisation d'une capacité de 12 litres, capable de traiter une zone de 1000 m<sup>2</sup> en dix minutes. Elle propose ses services aux viticulteurs genevois qui sont intéressés par cette nouvelle technologie, particulièrement pour traiter les vignes en pente, inaccessibles avec les machines agricoles.

#### **Réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires**

AgriGenève, et sa filiale de formation continue AgriVulg Sàrl, a organisé une démonstration de drones le 21 juillet, dans le but de faire découvrir cette technologie aux viticulteurs du canton et à la presse. L'objectif est de tester de nouvelles solutions pour réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Le drone permet en effet de traiter à distance, limitant le contact de l'opérateur avec les produits épandus. La précision d'application permet également de fortement réduire la dérive des produits et d'éviter qu'ils ne touchent d'autres milieux. Finalement, le drone fonctionne avec des batteries électriques rechargeables, ce qui est un autre avantage d'un point de vue écologique, car il n'émet pas de CO<sub>2</sub> lors de son utilisation.

#### **Perspectives d'avenir**

Les drones de pulvérisation sont des nouvelles technologies en perpétuelle évolution qui semblent déjà prometteuses pour répondre à des enjeux économiques, environnementaux et sanitaires en complément des techniques traditionnelles. L'offre de ce service est actuellement limitée mais elle devrait s'étoffer à l'avenir. Cette technologie est un des moyens mis en œuvre par l'agriculture genevoise pour répondre à la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, telle que définie par la Confédération et le Canton.

**Contact** : Céline Abadia, 079 904 67 40, [abadia@agrigeneve.ch](mailto:abadia@agrigeneve.ch)

AgriGenève est une organisation professionnelle faitière qui fédère l'ensemble des filières du secteur primaire genevois.

[www.agrigeneve.ch](http://www.agrigeneve.ch)